

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N° 29 - MARS 2021

**AUDE** 

PUBLIÉ LE 30 MARS 2021

PREFECTURE
- DPPPAT/BCI

# **SOMMAIRE**

# **PREFECTURE**

DPPPAT/BCI

Arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2021-047 modifiant l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2018-019 fixant la composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN)



# Direction du Pilotage des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial

## Bureau de la coordination interministérielle

# Arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2021-047 modifiant l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2018-019 fixant la composition du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale

Le Préfet de l'Aude Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'éducation et notamment ses articles L.235-1 et R.235-1 à R.235-11,

VU la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 et notamment son article 12, modifiée et complétée par la loi n° 85-97 du 25 janvier 1985 portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'État et les collectivités locales,

VU l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2018-019 du 6 juillet 2018 fixant pour trois ans la composition du Conseil de l'Éducation Nationale du département de l'Aude modifié par l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2019-006 du 23 janvier 2019, par l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2019-011 du 28 janvier 2019, par l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2019-158 en date du 6 juin 2019 par l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2019-158 en date du 14 novembre 2019, par l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2020-022 en date du 8 juin 2020, par l'arrêté préfectoral DPPPAT-BCI-2020-054 du 27 octobre 2020, par l'arrêté préfectoral DPPPAT-BCI-2020-056 du 06 novembre 2020; par l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2020-060 du 20 novembre 2020 et par l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2020-060 du 20 novembre 2020 et par l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2021-009 du 9 février 2021

VU les modifications des représentants de la FSU, du SNALC et des DDEN.

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Aude,

# ARRÊTE:

#### **ARTICLE 1:**

L'article 1 de l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2018-019 du 6 juillet 2018 portant composition du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale est modifié ainsi qu'il suit :

#### A - MEMBRES DE DROIT

- Présidents :
- M. le préfet de l'Aude
- Mme la présidente du conseil départemental de l'Aude
  - Suppléants ayant qualité de vice-présidents :
- Mme la Directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale,
- Mme Tamara RIVEL, conseillère départementale, déléguée par la présidente du conseil départemental.
  - B MEMBRES DÉSIGNÉS
  - I Représentants des collectivités locales :
  - Maires :

**Titulaires** 

- M. Philippe ANDRIEU

Maire de CÉPIE

- M. Francis BELS Maire de ROQUEFÈRE
- Mme Christiane GROS Maire de TRASSANEL
- Mme Isabelle SIAU Maire de MAS SAINTE-PUELLE
  - Conseillers départementaux :

**Titulaires** 

- Mme Valérie DUMONTET

Conseillère départementale du canton Le Lézignanais

- M. Jean-Luc DURAND

Conseiller départemental du canton Narbonne 2

- Mme Éliane BRUNEL

Conseillère départementale du canton

Suppléants

- M. Gérard BARTHEZ

Maire de FERRALS DES CORBIÈRES

- M. Pierre DURAND Maire de LIMOUX
- **Mme Denise GILS**

Maire de PEYRIAC MINERVOIS

- Mme Nathalie NACCACHE Maire de LABASTIDE D'ANJOU

## Suppléants

- Mme Stéphanie HORTALA

Conseillère départementale du canton La Malepère à la Montagne Noire

- M. Jean-Noël LLOZE

Conseiller départemental du canton Carcassonne 3

- Mme Annie BOHIC-CORTES

Conseillère départementale du canton

Le Bassin Chaurien

- M. Patrick FRANCOIS

Conseiller départemental du canton Narbonne 3

- Mme Muriel CHERRIER

Conseillère départementale du canton Vallée de l'Orbiel

Conseillers régionaux :

Titulaire

- Mme Hélène GIRAL Conseillère régionale La Haute-Vallée de l'Aude

- M. Nicolas SAINTE-CLUQUE

Conseiller départemental du canton Narbonne 1

- Mme Rose-Marie JALABERT-TAILHAN

Conseillère départementale du canton région Limouxine

<u>Suppléant</u>

- Mme Sophie COURRIERE-CALMON

Conseillère régionale

# II - Représentants des personnels titulaires de l'État :

exerçant leurs fonctions dans les services administratifs et les établissements d'enseignement et de formation des premier et second degrés situés dans le département, désignés sur proposition des organisations syndicales représentatives dans le département.

a) Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA):

**Titulaires** 

- Mme Sandrine SIRVENT

SEGPA - Collège Jules Ferry 7 rue Vauban 11100 NARBONNE

- Mme Anne MARTY

École Lamartine 5 rue des Bons enfants 11100 NARBONNE

- Mme Héloise HIROUX

École maternelle M. Sol 34 avenue Jean Camp 11100 NARBONNE

- M. Carmelo INGRAO

Suppléants

- M. Patrice BOFFELLI

École A. Pic 963 boulevard de l'Avenir 11210 PORT LA NOUVELLE

- M. Benoît GIORDANO

Lycée Polyvalent Louise Michel 2 rue Jean Moulin – BP 828 11108 NARBONNE CEDEX

- Mme Sylvie RUIZ

Collège Marcelin Albert 34 avenue de Saint Pons 11120 SAINT NAZAIRE D'AUDE

- M. Yannick SALSEGNAC

Collège de Grazailles 2 rue du Moulin de la Seigne 11000 CARCASSONNE École maternelle Charles Perrault 17 rue du Mont Alaric 11100 NARBONNE

# b) Fédération Syndicale Unitaire (FSU):

#### Titulaires

- M. Patrick BORDE Collège Émile ALAIN 11000 CARCASSONNE

- M. Jean-Louis BURGAT École élémentaire Louis Pasteur 11100 NARBONNE

- Mme Hélène MAILLOT Collège Les Fontanilles 11400 CASTELNAUDARY

- Mme Marie-Clothilde SOUBERCAZES École Maternelle Fabre d'Églantine 11100 NARBONNE

# Suppléants

- Mme Julie RECH École élémentaire 11120 SAINT-MARCEL D'AUDE

- Mme Marjorie MAGRON Collège André Chénier 11000 CARCASSONNE

- Mme Ingrid LOPEZ École Les Floralies 11800 TRÈBES

- Mme Stéphanie CAUQUIL Collège Joseph DELTEIL 11206 LIMOUX

# c) <u>Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle - Force ouvrière (FNEC-FP-FO :)</u>

Titulaire

Suppléant

- Mme Christelle ARATOR 6 rue Basse 11000 CARCASSONNE - M. Alain VERDIER
1 rue Constrety
11400 CASTELNAUDARY

# d) Syndicat National des Lycées et Collèges (SNALC)

Titulaire

Suppléant

- Mme Marie MANDIN Collège des Corbières Maritimes 11379 SIGEAN - M. Marc BAZUS 15 rue de la Carène 11000 CARCASSONNE

# III - Représentants des usagers :

- a) Représentants des parents d'élèves :
- Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles Publiques (F.C.P.E.) :

**Titulaires** 

- Mme Isabelle PINATEL

6 rue Jean Giono 11130 SIGEAN

- Mme Marianne MARTINEZ LAUTREC

4 rue de la Forge 11250 ST HILAIRE

- Mme Laurence CAZABAN

120 rue de l'Église 11570 CAVANAC

- Mme Nathalie WAESSEM

21 rue des Rosiers 11300 LIMOUX

- Mme Marie-Noëlle MONTISCI

26 rue Marceau Perrutel 11000 CARCASSONNE

- M. Patrick BARBIER

7 rue du 14 juillet 11610 PENNAUTIER

- Mme Séverine BROIN

14 impasse des Marronniers 11300 LIMOUX

b) Représentants des associations complémentaires :

• Associations Complémentaires de l'École Publique (ADPEP):

**Titulaire** 

- M. François MAYNADIER

3 impasse Plaine St-Nazaire 11000 CARCASSONNE Suppléants

- M. Stéphane PARRINI

9 lot Le Terret d'Augusta 11490 PORTEL DES CORBIÈRES

- M. Sylvain LE NOACH

11 rue de las Leras 11220 ST LAURENT

- Mme Marie-Pierre GAUDAN

2 rue Arthur Rimbaud 11600 CONQUES SUR ORBIEL

- Mme Marie-Rose CALVET

430 rue Jean Mermoz 11620 VILLEMOUSTAUSSOU

- Mme Nora ANGELASTRO

6 rue des Glycines 11000 CARCASSONNE

- Mme Cathy PEIX

33 rue Occitanie 11800 TREBES

- Mme Ghania PREVOT

7 rue du Camp d'Al Clot 11250 ROUFFIAC D'AUDE

Suppléant

- M. Thierry MASCARAQUE

22 rue Antoine Marty 11000 CARCASSONNE

# IV - <u>Personnalités compétentes dans le domaine économique, social, éducatif ou</u> culturel :

1) Nommées par le préfet :

Titulaire

- Mme Andrée IBAL

Union Départementale des Associations Familiales Villa Éleuthéria 4 promenade des Rives 11300 SAINT POLYCARPE Suppléante

- Mme Régine ROUANET

Union Départementale des Associations Familiales 17 rue René Iché 11000 CARCASSONNE

2) Nommés par la présidente du conseil départemental :

**Titulaire** 

Suppléant

- M. Dany FOULQUIER

5 impasse du Chant du coq Le vert village - La Reille 11000 CARCASSONNE - M. Jean-Jacques CAMEL 4 rue Gambetta 11700 CAPENDU

## V - Délégué départemental de l'éducation nationale devant siéger à titre consultatif :

Titulaire

- M. Bernard CALVEL

5 rue du Mouret

11590 OUVEILLAN

- M. Gérard AMANS
La Pinède d'Engiscle
4 chemin de Pouzols
11120 SAINTE VALIÈRE

Suppléant

### **ARTICLE 2:**

Le secrétaire général de la préfecture de l'Aude et la directrice des services départementaux de l'Éducation Nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

